

## Projet de parc éolien à Baie-des-Sables

Dossier : 6211-09-002

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 30 mars au 14 mai 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de parc éolien à Baie-des-Sables par Cartier énergie éolienne inc.* a pris fin le 14 mai 2005. Conformément au mandat qui lui a été confié le 10 mars 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 30 mars au 14 mai 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Cartier énergie éolienne inc. prévoit la construction et l'exploitation d'un parc de 73 éoliennes d'une puissance nominale de 109,5 MW. Ce parc, qui couvrirait 4036 ha, serait aménagé sur des terres privées en milieux agricole et forestier situées sur le territoire des municipalités de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer. Environ 95 ha de terres agricoles et environ 107 ha de terres en territoire forestier seraient directement touchés par l'installation des éoliennes. Une superficie d'environ 20 000 m<sup>2</sup> serait déboisée et des chemins d'accès seraient construits. Les éoliennes seraient érigées, des lignes électriques aériennes et souterraines seraient installées et un bâtiment de service ainsi qu'un poste électrique seraient construits.

Le parc serait mis en service dès décembre 2006. Un contrat d'achat d'électricité entre Cartier énergie éolienne inc. et Hydro-Québec prévoit que le parc éolien serait exploité durant 20 ans. Au terme de ce contrat, les équipements du parc seraient démantelés. Cent emplois seraient créés lors de la phase de construction et dix emplois seraient nécessaires à l'entretien du parc lors de son exploitation. Le coût du projet est estimé à plus de 160 millions de dollars et la construction débiterait en mai 2006.

(Extrait du communiqué émis le 30 mars 2005)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

### Les éléments du projet

#### Phase de construction du projet

- Les délais de réalisation du projet ;
- L'état et l'entretien des chemins qui seraient empruntés par les camions transportant les éoliennes avant que celles-ci soient installées ;
- Le bruit engendré par la circulation des camions et de la machinerie lors de la phase de construction.

### **Phase d'exploitation du projet**

- Le traitement des résidus provenant d'équipements et de produits qui seraient utilisés pour l'entretien des éoliennes ;
- La fréquence et les déplacements requis pour l'entretien des éoliennes ;
- Le nombre d'emplois prévus une fois la phase de construction terminée ;
- La procédure prévue en cas d'incendie d'une éolienne.

### **Milieu naturel**

- La prise en compte par le promoteur des plans d'aménagement et des plans forestiers lors de la phase de construction du projet ;
- Les compensations prévues par le promoteur pour les aires qui seront déboisées ;
- La prise en compte d'une cédrière par le promoteur ;
- La protection de la zone agricole et de la forêt ;
- Les compensations écologiques prévues par le promoteur.

### **Milieu humain**

- La procédure prévue par le promoteur à l'égard des appels d'offre pour la construction du projet ;
- L'allocation des contrats de construction par le promoteur ;
- La contribution volontaire prévue dans l'entente entre le promoteur et la municipalité de Baie-des-Sables ;
- Les modalités prévues aux contrats entre le promoteur et les propriétaires de terrains concernant la construction d'une nouvelle installation par un propriétaire sur le terrain qu'il possède ;
- Les modalités prévues aux contrats entre le promoteur et les propriétaires de terrains adjacents aux terrains sur lesquelles seraient construites les éoliennes ;
- La possibilité de signer des contrats d'entente avec d'autres promoteurs pour les propriétaires de terrains détenant déjà un contrat d'option avec le promoteur ;
- L'impact visuel du parc éolien.

### **Phase de démantèlement du projet**

- La remise en exploitation des terres agricoles une fois le démantèlement des éoliennes complété ;
- La méthode et les coûts de démantèlement prévus ;
- Les moyens prévus pour financer le démantèlement du parc éolien en cas de faillite du promoteur.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

| Centre                          | Adresse            |
|---------------------------------|--------------------|
| Municipalité de Baie-des-Sables | 20, rue du Couvent |

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

| Date          | Quotidien | Hebdo régional      |
|---------------|-----------|---------------------|
| 26 mars 2005  | La Presse |                     |
| 26 mars 2005  | Le Soleil |                     |
| 27 mars 2005  |           | La Voix du dimanche |
| 27 mars 2005  |           | L'Information       |
| 17 avril 2005 |           | L'Information       |
| 17 avril 2005 |           | La Voix du dimanche |

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Date   | Nombre d'envois   |                                    | Diffusion dans Internet |
|--|---|------------------------------------|-------------------------|
|  | Médias  | Groupes, municipalités ou citoyens |                         |
| 30 mars 2005<br>Communiqué annonçant la période d'information et de consultation publiques | Médias du Québec et hebdos du Bas-Saint-Laurent                   | 188                                | Site du BAPE            |
| 11 avril 2005<br>Communiqué de rappel annonçant la séance d'information                    | Médias du Québec et hebdos du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie |                                    |                         |

## La séance d'information

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Date                      | 11 avril 2005   |
| BAPE : Animation          | M. Jean-Sébastien Fillion   |
| Accueil et prise de notes | M <sup>me</sup> Marie-Ève Chamberland                               |
| Promoteur                 | MM. Guy Dufort et Normand Bouchard de Cartier énergie éolienne inc. |
| Assistance                | 130 personnes   |
| Durée                     | 2h 07   |

## Les relations et la revue de presse

La période d'information et de consultation publiques a fait l'objet d'une couverture médiatique dans les journaux *Les Affaires* et *Le Soleil* ainsi que dans les hebdomadaires *La Voix gaspésienne*, *Le Pharillon*, *La Voix du dimanche* et *L'Avantage*. La télévision de Radio-Canada, la radio de Radio-Canada ainsi que CHRM-FM ont également couvert le mandat.

Des journalistes de la radio et de la télévision de Radio-Canada et du quotidien *Le Soleil* ont assisté et ont couvert la séance d'information du 11 avril.

Québec, le 18 mai 2005

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, chargé du dossier